



A Mme Josiane COSTANTINO-BOSSUET
DRH ASF
Directions Support
74 allée de Beauport
CS 90304
84278 VEDENE Cedex

Objet : Préavis de grève

Anglet, le 24 septembre 2018

Madame,

Conformément aux articles L.2511-1, L.2512-2 et suivants du Code du travail, j'ai l'honneur de vous informer que le syndicat CGT-ASF prévoit un mouvement de grève, en lien avec la journée de mobilisation nationale interprofessionnelle :

Cette grève se déroulera du lundi 8 octobre à 20h au mercredi 10 octobre 2018 à 8h.

Cette action collective concerne tous les salariés de l'entreprise dont les revendications sont les suivantes :

- Remplacement de tous les départs des salariés par des embauches extérieures en CDI.
- Retour à des effectifs suffisants, en recrutant du personnel extérieur en CDI, dans toutes les filières, notamment dans les équipes viabilité, sécurité et péage pour un retour à des conditions de travail et de sécurité nécessaires pour préserver la santé physique et mentale des salariés.
- Aménagement des fins de carrières pour les métiers pénibles et/ou dangereux, par des départs anticipés à organiser dans une nouvelle convention d'entreprise.
- Arrêt de la perte des acquis sociaux.
- Retour à la gratuité totale des péages pour les salariés, les retraités et les futurs embauchés.

Reçu en main propre le 26/09/2018
à 18h07

Claire CASEBASSE-SERRIGNY
Responsable Développement Social

Pour la CGT-ASF,
Gwenaëlle LABARTHE

DSCP CGT-ASF